

Paris, le 24 avril 2017

- **Mise en paiement du solde du dividende de 0,35€ par action le 30 mai 2017**
- **Option pour le paiement en actions du solde du dividende au prix d'émission des actions nouvelles de 18,39€**
- **Période d'option pour le paiement en actions du 3 mai 2017 au 22 mai 2017**

L'Assemblée Générale des actionnaires du 20 avril 2017 a approuvé un dividende de 0,55 € par action au titre de l'exercice 2016 ainsi que l'option pour le paiement en actions du solde du dividende. Il est à rappeler qu'un acompte sur dividende d'un montant de 0,20 € par action a été mis en paiement le 21 septembre 2016. La mise en paiement du solde du dividende de 0,35 € par action est prévue le 30 mai 2017.

Les actionnaires qui souhaitent opter pour le paiement du solde du dividende en actions devront en faire la demande à leur intermédiaire financier à compter du 3 mai 2017, date de détachement du solde du dividende, et jusqu'au 22 mai 2017 inclus. Pour les actionnaires qui n'auront pas exercé leur option d'ici le 22 mai 2017, le solde du dividende sera payé uniquement en numéraire.

Chaque actionnaire recevra par courrier une lettre d'instructions sur laquelle figure le nombre d'actions auquel il peut souscrire. Celle-ci lui est adressée par son intermédiaire financier pour les titres détenus au porteur ou au nominatif administré ou par BNP Paribas Securities Services pour les titres détenus au nominatif pur.

Le formulaire complété et signé est à renvoyer à l'établissement en charge de la gestion des titres avant le 22 mai 2017.

Si le montant pour lequel est exercée l'option ne correspond pas à un nombre entier d'actions, l'actionnaire concerné recevra le nombre entier d'actions immédiatement inférieur complété d'une soultre en espèce.

Les nouvelles actions ordinaires Chargeurs ainsi nouvellement émises seront livrées le 30 mai 2017. Elles porteront jouissance au 1<sup>er</sup> janvier 2017 et feront l'objet d'une demande d'admission à la cotation sur Euronext.

Pour les actionnaires n'ayant pas opté pour le mode de paiement en actions, le solde du dividende sera payé en numéraire le 30 mai 2017.

Le nombre maximum d'actions nouvelles susceptibles d'être émises au titre du paiement du solde du dividende en actions est de 437 094 actions, représentant au plus 1,9 % du capital de la société sur la base du capital à la date du 30 avril 2017.

## Fixation du prix d'émission des actions nouvelles

Conformément à l'article L. 232-19 du Code de commerce, le prix d'émission des actions nouvelles qui seront remises en paiement du solde du dividende sera égal à 90 % de la moyenne des premiers cours cotés aux vingt séances de bourse précédent le jour de la présente assemblée diminuée du montant net du solde du dividende restant à distribuer par action et arrondi au centime d'euro immédiatement supérieur, soit **18,39 € par action après application de la décote de 10%**.

## Calendrier du dividende :

- Date du détachement pour le paiement du solde du dividende et ouverture de la période d'option : 3 mai 2017
- Clôture de la période d'option : 22 mai 2017
- Annonce des résultats de l'option : 26 mai 2017
- Date de livraison des actions et de mise en paiement du solde du dividende en numéraire : 30 mai 2017

## Calendrier financier 2017

Jeudi 7 septembre 2017 (avant bourse)

Résultats semestriels 2017

Jeudi 14 novembre 2017 (après bourse)

Information financière 3<sup>ème</sup> trimestre 2017



## À PROPOS DE CHARGEURS

CHARGEURS, groupe industriel et de services d'implantation mondiale, exerce en leader sur les segments de la protection temporaire de surfaces, de l'entoilage, des substrats techniques et de la laine peignée.

CHARGEURS emploie plus de 1 500 collaborateurs dans 34 pays, sur les 5 continents, au service d'une clientèle diversifiée dans plus de 70 pays.

Le chiffre d'affaires 2016 s'est élevé à plus de 500 millions d'euros dont plus de 90 % hors de France.

## CONTACT

Communication Financière Groupe • +33 1 47 04 13 40 • comfin@chargeurs.fr • www.chargeurs.fr